



École Nationale Supérieure de  
Mécanique et des Microtechniques

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 6

### CAC DU 02 DECEMBRE 2021

- Nombre de membres en exercice : 42
- Nombre de membres présents : 18
- Nombre de membres représentés : 5
- Quorum : 21

### Relevé des délibérations du CAC du 07.10.2021

Les membres du CAC approuvent, à l'unanimité des votants, le relevé des délibérations du CAC du 7 octobre 2021 (cf. annexe n°1).

#### ↳ **VOTE :**

- **Votant** : 23
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 23
- **Pour** : 23
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 02 décembre 2021

Professeur Pascal VAIRAC  
Directeur de l'ENSMM



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ENSMM**

***Séance du jeudi 7 octobre 2021 – 14 h 30***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur qui énonce l'ordre du jour.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CAC DU 17 JUIN 2021**

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé des délibérations du CAC du 17 juin 2021 au vote.

**Les membres du CAC approuvent le relevé des délibérations de la CFVU du 17 juin 2021 (0 vote contre, 5 abstentions).**

➤ **POINT RENTRÉE 2021**

Le nombre d'inscrits cette année est de 783 étudiants avec 230 primo entrants (soit 260 étudiants en première année). Le recrutement sur la filière par apprentissage s'est mieux déroulé que l'année précédente.

Au niveau de l'année d'option, comparativement à 2020, peu de différences existent quant à la répartition des étudiants, avec une option qui se démarque, à savoir « Système mécatronique et robotique », qui dénombre 35 étudiants (accueil des étudiants étrangers en plus de ceux de l'École).

Concernant le recrutement, sur la filière MP, 35 élèves sont recrutés sur 40 places disponibles, 25 élèves sont issus de la filière PC (sur 22 places), et 50 élèves proviennent de la filière PSI (54 places disponibles). De manière générale, la qualité des élèves recrutés s'est améliorée (davantage d'étudiants issus de classes étoilées). Au niveau de la filière PT, 42 élèves ont été recrutés sur 44, et 9 sur la filière TSI (12 places disponibles). Cette dernière filière est particulière dans le sens où le concours recrute peu d'élèves de cette branche mais une demande du Ministère pousse à augmenter le nombre d'étudiants de celle-ci. Concernant les admis sur titre, le nombre d'étudiants recrutés sur BTS et IUT est identique à l'année précédente, un peu plus pour les étudiants étrangers (notamment dans le cadre des doubles diplômes du réseau Polyméca).

Le taux de remplissage (indicateur important) est de 96,5 % cette année contre 98,3 % en 2020. Ce taux est dans la moyenne nationale des écoles. La qualité de recrutement est estimée via le rang moyen des élèves recrutés (indicateur pour la CTI), en amélioration par rapport à 2020. Au niveau du nombre d'élèves classant l'ENSMM dans leurs vœux, indicateur quantifiant l'attractivité et la visibilité de l'École, sur les filières MP et PC, seulement un tiers des étudiants inscrivent l'École dans leurs vœux, un peu moins de 50 %. Le Directeur mentionne que des efforts sont à faire sur ce dernier point.

Le Directeur poursuit sur la sortie des étudiants et leur insertion dans la vie professionnelle. En 2019, le taux d'insertion global des étudiants était de 93 % (pourcentage d'étudiants ayant trouvé un emploi dans les 6 mois suivant la sortie de l'École) et le 7 % restant étant en poursuite d'études. Ce taux est de 73 % pour l'année 2020. Le Directeur précise que toutes les écoles ont rencontré cette baisse.

Un point de comparaison est fait avec les 8 écoles du réseau PolyMéca pour lesquelles le recrutement est à niveau équivalent voire inférieur, à savoir des étudiants classés entre le milieu et le dernier tiers du concours CCINP (l'ENSMA de Poitiers et Sup Méca Paris recrutent à un niveau

légèrement supérieur).

Le Directeur poursuit en soulignant que dans un avenir proche, il sera nécessaire de se repositionner sur les concours. En effet, une restructuration se met en place dans le paysage des concours. Certaines écoles du réseau PolyMéca se dirigent vers d'autres groupes, comme l'ENSIAME de Valenciennes qui est devenue INSA et l'ENSTA Bretagne qui a rejoint la banque de concours Mines-Télécom. De même, l'ENSMA et Sup Méca Paris s'apprêtent à sortir du concours CCINP pour rejoindre le concours Mines-Télécom. L'ENSMM sera donc la dernière école historique à rester sur la banque CCINP. La réflexion devra donc être menée ultérieurement.

### ➤ **CAMPAGNE EMPLOIS 2021-2022**

Le Directeur rappelle le contexte. L'ENSMM dénombre 115 supports de postes sur le titre 2 (fonctionnaires) et 24 sur le titre 3 (contractuels). Le Directeur précise que les supports de postes ne doivent pas être confondus avec le plafond d'emplois fixés en ETPT par le MESRI, qui est de 109 ETPT pour l'École. Il y a donc une obligation de geler certains postes (demande du Ministère de geler 7 postes à l'échelle de l'année 2022). La démarche menée par la Direction, notamment suite aux négociations avec le Ministère, est de saturer le nombre d'emplois et placer la campagne emplois 2021-2022 à un plafond de 110 ETPT en cas de besoin avéré. À partir du plafond d'emplois fixé par le MESRI, du principe de saturation des supports et de la variation de 2 ETPT observée au cours des dernières années, l'objectif est de viser 112 supports pour aboutir à une consommation équivalente de 110 ETPT. Il y a donc un gel de 3 postes à effectuer.

Un point de vigilance est apporté sur les demandes de transformation de poste qui doivent porter sur des postes vacants avec un ensemble des demandes réalisé à coût nul.

Le Directeur présente les 16 supports vacants ou susceptibles d'être vacants sur le titre 2 (9 postes BIATSS et 7 pour les enseignants et enseignants-chercheurs) :

- 1 poste TCH au service Patrimoine
- 1 poste ASI au service Ressources Humaines
- 1 poste IGE issu d'un ATRF transformé au 01/09/2021
- 1 poste IGE issu d'un TCH transformé au 01/09/2021
- 1 poste IGE issu d'une création de poste au 01/01/2021
- 1 poste IGE au service Coopération internationale
- 1 poste IGE au service SCRIPT
- 1 poste IGE à l'Atelier
- 1 poste IGR au service SAP
- 1 poste MCF section 26 – départ en retraite en 09/2020
- 1 poste MCF section 28 – recrutement PR in situ en 09/2020
- 1 poste MCF section 60 – départ en retraite en 09/2021
- 1 poste MCF section 60 – départ en retraite en 01/2022
- 1 poste MCF section 28 – départ en retraite entre 09/2022 et 09/2023
- 1 poste PR section 28 – départ en retraite en 09/2023
- 1 poste PR section 63 – départ en retraite en 10/2021

Une synthèse des besoins recensés issus des différents services est présentée.

Le Directeur rappelle que le CAC, en formation plénière, est consulté ou peut émettre des vœux sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants et /ou chercheurs vacants. Il précise que les propositions sont basées sur la cohérence avec la stratégie de l'Établissement et sur l'opportunité de la demande au regard des nécessités de service. Les décisions prises le sont en prenant en compte les souhaits et besoins des services et les recommandations de l'IGESR.

Pour information, le Directeur présente les choix faits et présentés au CT du 5 octobre 2021.

Les trois postes proposés au gel sont :

- Support IGR, ex support SAP
- Support IGE à l'atelier, avec un souhait de transformation en ASI au 01/04/2022 suivi d'un gel
- Support IGE, ex support service Accueil.

Le Directeur présente les propositions de la campagne emplois 2021/2022 :

- Poste IGE, ex support Coopération internationale : transformation en ASI avec affectation au service PPDD (impact financier de 4 299 € en faveur de l'Établissement)
- Poste IGE, ex support RH TECH : affectation au service Affaires juridiques et générales (réponse au besoin identifié par l'IGESR)
- Poste IGE, départ en retraite service SCRIPT : transformation en ASI et affectation au service Atelier (impact financier de 4 299 € en faveur de l'Établissement)
- Poste d'IGE, support crée le 01/01/2021 : affectation au service SI (115ème support créé pour le service SI – recrutement en cours)
- Poste ASI, ex support RH : affectation au service commun d'appui à la recherche, aux plateformes et aux enseignements (réponse au besoin identifié par l'IGESR)
- Poste TCH, ex support service Patrimoine logistique : affectation au service RH
- Poste de PRCE, promotion PRAG au 01/09/2021 (impact financier de 11 736 €)
- Poste de PR, ex support section 28, départ en retraite en 09/2023 : maintien en section 28 (anticipation de la campagne emplois 2022-2023 en cohérence dans l'élaboration d'un schéma directeur des emplois donc pas d'avis du CAC à cette séance)

Le Directeur mentionne que tous les choix effectués sont faits dans l'intérêt général de l'Établissement, dans la cohérence de sa vision stratégique et de besoins identifiés.

Concernant les postes dont le CAC doit exprimer un avis, la proposition est la suivante :

- Poste MCF, ex support section 26 départ en retraite en 09/2020 : maintien en section 26 sur support MCF
- Poste MCF, ex support section 28 recrutement PR in situ en 09/2020 : transformation en PRAG avec affectation en SHEJS (renforcement du service et réponse aux besoins d'un service déficitaire dans la cohérence de la stratégie de l'École)
- Poste MCF, ex support section 60 : maintien en section 60 sur support MCF
- Poste MCF, ex support section 60 : maintien en section 60 sur support MCF
- Poste MCF, ex support section 28 : maintien en section 28 sur support MCF
- Poste PR, ex support section 63 : maintien en section 63 sur support PR

Concernant les transformations de postes et l'obligation de les réaliser à coûts nuls, le Directeur indique que cette nécessité est assurée avec une balance des impacts de transformation à + 682 €.

Le Directeur précise que les membres du CAC doivent donner leur avis sur le maintien des sections proposées, les profils étant à définir (les remontées sont attendues de la part des chefs de service pour le 15 octobre). Les membres du CT ont émis un avis positif.

Les retours sur les deux demandes de Chaires de Professeur Junior faites par l'École sont attendus pour le mois d'octobre (160 demandes remontées au MESRI pour 75 postes accordés). Dans le cadre de la LPR, 800 transformations de postes de MCF en PR sont attendues cette année.

Le Directeur soumet les propositions relatives à la campagne emplois au vote.

**Les membres du CAC émettent un avis favorable sur les propositions relatives à la campagne emplois 2021-2022 (1 vote contre, 1 abstention).**

Le Directeur précise que la définition des profils des postes sera étudiée en CAC restreint.

### ➤ PREPARATION DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS A LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES ETUDIANTS

Le DGS mentionne qu'un texte a été adopté en juin 2020 réformant la composition de la section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants. Cette section doit être constituée de 8 membres répartis comme suit : 2 professeurs, 2 autres enseignants-chercheurs ou enseignants, 4 usagers. La parité doit être respectée au sein des 3 collèges. Au sein de ces 8 membres, seront élus 1 Président et 2 Vice-Présidents parmi les membres élus des collèges des personnels. Pour cette élection, doivent être présents au moins la moitié des membres élus de ces 2 collèges.

Les modalités électorales sont les suivantes :

- Les membres de la section disciplinaire sont élus par et parmi les représentants élus du CAC (titulaires et suppléants pour les usagers), selon leur collège respectif,
- L'élection est organisée par sexe au sein de chaque collège, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours si un seul siège est à pourvoir, au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours si plusieurs sièges sont à pourvoir,

- L'élection de chacun des membres est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative au second tour,
- Le vote est secret.

Le DGS poursuit en présentant les sièges à pourvoir. Il précise que les électrices et électeurs peuvent voter pour des candidates et candidats issus de listes différentes. Les candidates et candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou à la majorité relative des suffrages exprimés au second tour sont élus individuellement.

L'élection du Président et des VP se fera à la séance du CAC suivant la constitution de la section disciplinaire.

Le DGS précise que le fonctionnement de la section disciplinaire a été envoyé par mail.

Le calendrier électoral est présenté :

- Jeudi 7 octobre 2021 : note d'information et présentation des élections
- Jeudi 14 octobre 2021 : communication des listes électorales et des formulaires de candidatures
- Jeudi 18 novembre 2021 : date limite de dépôt des candidatures
- Jeudi 25 novembre 2021 : communication des candidatures aux électeurs
- Jeudi 2 décembre 2021 (date du prochain CAC) : élections et dépouillement
- Proclamation des résultats

Le mandat dure jusqu'aux prochaines élections en 2022.

#### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Directeur mentionne qu'il n'y a pas eu de questions reçues en amont de la séance.

Le Directeur remercie les participants.

La séance est levée à 16 h 15.

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ENSMM**

le Jeudi 7 octobre 2021 - 14h30

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
OUISSÉ Morvan		
AL MASRY Zeina		
BOUDEAU Nathalie		
DIELEMANS Christophe		
FOLTETE Emmanuel		
GILBIN Alexandre		
MALLET Sylvaine		
NICOD Jean-Marc		
TEYSSIEUX Damien		
BELABBES Hamza		
BREEMERSCH Auxane		
DOUKALI Linda		
INANE Achraf		
LESCIEUX Hugo		
LETAILLEUR Sarah		
PEYTAVIN Chloé	Etienne Boniveau	
PIERRON Esther		
HUMBERT-WILHELM Amélie		
MOUGEOT Emilie		
CAGNE Laurent		
MANGENOT Laurence		Visio
KRAJEWSKI Sophie		
LE NOAN Christine		
VARESCON Firmin		
CHOLLEY Nathalie		
DEVEL Michel		
FONTAINE Michaël		
GALLIOU Serge		
GRAILHE Pierre		
LE GORREC Yann		
LENOIR Henrik		
MARGUERON Samuel		Visio
RATIER Nicolas		
ROSSETTI Emmanuel		
TITTARELI Roberta		
ACHABAR Hala		
DAGUERRE Hugo	Excusé LE GORREC Yann	
BLONDEAU-PATISSIER Virginie		
BOUVIER Salima		Visio
BREZILLON Patrick		
BUENO Marie-Ange		Visio
SANCHETTE Frédéric	→ Ouissé	
TESSIER Gilles	→ Brezillon	
BRUNET Michel		
FROMENTIN Guillaume		
MAUPIN David		
ROBERT Eric		

VARNIER C.